

PV de séance du 15 juin 2026
Convocation du 11 juin 2026

ORDRE DU JOUR :

- Approbation procès-verbal réunion lundi 25 mai 2026
- Approbation convention Enedis
- Approbation courrier du sentier du Cher
- Informations et questions diverses

L'an deux mille vingt-six, le quinze juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

Présents : MM POMA, JULIEN, VASSEUR, CRIBELIER, CHANTELOUP, COCUSSE, CHESNEAU, FARAIN (arrivé à 18h43) et MMES, FRUMY, SAINSON, DUCOMBS, DA COSTA, POTET,

Absents : MMES LE PESSOT et LOUPIAS

Absents excusés : MR DOVERGNE

Absents excusés ayant donné procuration : MR QUIGNON donne pouvoir à MME DA COSTA et MME THIBAUT—GALLION donne pouvoir à MR POMA et MME BACHATENE donne pouvoir à MR JULIEN,

Marie DUCOMBS été nommée secrétaire de séance

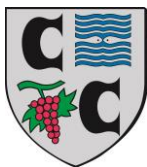
Approbation convention Enedis :

A l'unanimité

Mr FARAIN est arrivé à 18h43 après l'examen de la délibération n° 62-2026. Il n'a pas pris part au vote de cette délibération.

Le conseil municipal, après exposé du dossier et en avoir délibéré,

- Autorise Mr le Maire à signer la convention Enedis, à la suite de l'étude établie par GEOFIT.



Approbation courrier du sentier du Cher :

A l'unanimité

Mr FARAIN est arrivé à 18h43 après l'examen de la délibération n° 63-2026. Il n'a pas pris part au vote de cette délibération.

Le conseil municipal, après exposé du dossier et en avoir délibéré,

- Autorise Mr le Maire à signer l'approbation du courrier du sentier du Cher.

Informations et questions diverses

Remarque de Mme SAINSON, sur l'approbation du Procès-verbal du lundi 25 mai 2026

- nous n'avons pas reçu les deux précédents PV corrigés
- sur la première page du PV pas besoin d'indiquer le nombre de conseillers
- suppression des « pours »
- création de poste, problème de catégorie
- pour la subvention T'es cape il manque les votes

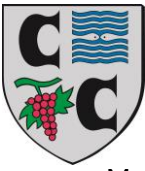
Mr le Maire informe sur le PLUI-H, 33 communes, peut-être 50% des terrains impactés sur les terrains constructibles

Mr CHESNEAU demande où en sont les logements de la mairie ?

Mr Le Maire répond aucun diagnostic technique fait auparavant, ils sont en cours de réalisation pour pouvoir louer au plus vite.

Mr CHESNEAU dit que Jean-Philippe à du tout faire donc il faut retrouver les DPE.

Mr CHESNEAU demande où en est le local de DARME ?



Mr le Maire répond que Mr PRIQUELER ne veut pas le prendre tant que le DPE n'est pas réalisé et que la vanne d'arrêt gaz soit en place et aux normes.

Mr VASSEUR informe que ça n'a jamais été conforme et les diagnostics jamais réalisés.

Mr CHESNEAU informe que des administrés se sont plaints de nuisances sonores, bruit de la tronçonneuse toute la journée un dimanche.

Mr le Maire répond, on peut constater mais comme on ne peut pas mettre d'amendes il est conseillé de contacter la gendarmerie.

Mr CHESNEAU demande, s'il y a un problème sur la commune le week-end qui contacter ?

Mr le Maire répond, moi.

Mr CHESNEAU demande, il n'y a pas d'astreinte ?

Mr le Maire répond, non pas pour le moment.

Mr CHESNEAU demande, le terrain de foot n'est pas tondu ?

Mr le Maire, répond que la hauteur de coupe a été relevée à 55mm.

Mr CHESNEAU demande, si les horaires d'été pour les services techniques ont été mis en place ?

Mr le Maire répond, oui à partir de ce jour.

Mme POTET demande, qui a effectué les travaux de gravillonnage ?



Mr le Maire et Mr JULIEN répondent, que c'est l'entreprise Eurovia, pour un coup environ de 7 800.00€

Mr le Maire informe, que sur les communes avoisinantes plusieurs routes sont fermées

- Route fermée entre Meusnes et Selles-sur-Cher
- Pont fermé à Meusnes pour une durée interminée car c'est juste l'enrobé qui tient le tout.

Mme SAINSON demande si le prêt a été débloqué ?

Mr le Maire répond, oui.

Mr CHESNEAU demande, le déblocage prêt 500 000€ voirie, il est bien pour la voirie ?

Mr VASSEUR répond, il a servi pour le retard de quelques factures et 2-3 choses courantes, car il n'y avait plus beaucoup de trésorerie.

Mr CHESNEAU, si on pioche dedans, on aura plus le budget prévu pour la voirie.

Mr VASSEUR, c'est prévu dans le budget + les futurs loyers.

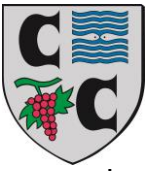
Mme SAINSON remarque que les loyers ne comblent pas l'investissement, car ils ne remboursent pas dans la même section du budget.

Mr CHANTELOUP, j'ai vu sur les réseaux sociaux que des climats ont été installés à l'école maternelle pour quel montant ?

Mr le Maire répond, pour le montant c'est 10 000.00€ Hors taxe, alpha service qui a fait le dortoir fait pour le plan chaleur.

Remontée du fait que les enfants mangent dans les classes pour les fortes chaleurs

Attention portée sur les règles d'hygiène.



La température pour manger dans les classes est contrôlée

La vérification des repas dans chacune des classes va demander à être contrôlée

Mr VASSEUR remonte aussi la problématique du store banne dans la cantine de l'élémentaire qui fait effet de serre et retient la chaleur.

Mme DA COSTA : on peut faire un devis ? pour la clim à la cantine élémentaire + garderie/cantine à la maternelle

Mr VASSEUR, oui cela ne nous coûte rien.

Mme POTET, que faisons-nous pour nos aînés, avec la canicule ?

Mr le Maire répond il faut qu'ils soient déclarés en mairie, afin qu'ils nous autorisent à les contacter (RGPD)

La mairie va les contacter.

Le CCAS peut peut-être le faire par la suite.

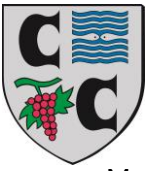
Mr FARAIN, demande l'âge, à partir duquel on rentre dans le plan canicule à devoir se déclarer

Réponse collective, pas d'âge, mais les personnes fragiles.

Mme POTET, il faut mettre à jour le plan grand froid, car pas à jour depuis 2022.

Mr CHANTELOUP, où en est la parcelle de Mr et Mme FUSILIER

Mr le Maire, il y a du retard, mais ce sera à l'ordre du jour du prochain conseil.



Mr CHANTELOUP, l'arrêté près de l'ancienne boulangerie est indiqué pour des travaux de Veolia alors que ce n'est pas que Veolia qui intervient.

Mr le Maire, Nous allons corriger cela.

Mme DA COSTA, distribution des livres de fête de fin d'année distribuée habituellement le jour de la fête de l'école, peuvent-ils être distribués en classe ? Pour gagner du temps et de l'aide pour le démontage de la fête de l'école.

Mr le Maire refuse, car c'est la commune qui offre les livres et si on le fait pendant la classe il n'y aura pas de merci.

Mr COCUSSE, la chaîne devant l'école élémentaire est dangereuse

Mr le Maire et d'autres, il faut passer à côté de la chaîne, là où il n'y a pas de chaîne.

Mr COCUSSE, il y a beaucoup de poubelles sur les bords de route est ce que c'est normal ?

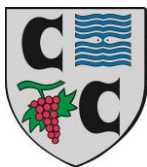
Mr le Maire, nous allons nous renseigner.

Mme SAINSON, fait remonter que les dates des Procès-Verbaux ne sont pas correctes sur le site de la commune.

Mr VASSEUR répond, il y a un souci sur le téléchargement du lien qui ne prend pas tout le temps le dernier qu'on a mis.

Mme SAINSON, On lui a dit qu'il y avait beaucoup de partage pour les communes et associations avoisinante sur notre Facebook et nos associations ne sont pas contentes.

Mr le Maire, je comprends.



Mr CHANTLOUP, prix de la manifestation au stade le 26 juin 2026 ?

Mr le Maire, 4000.00€

Mr CHANTELOUP, Mr CHESNEAU, Mme POTET et Mme SAISON, c'est le prix pour installer une clim à l'école.

Mr CHESNEAU, demande qui s'occupe de la sécurité lors de cette manifestation ?

Mr VASSEUR et Mr le Maire répondent que c'est l'association.

Mme CHESNEAU, explique qu'une personne de la mairie l'a appelée pour la canicule, car un administré s'est plaint, Mme CHESNEAU dit qu'elle a été mal aimable et a refusé de répondre et que ce sera le cas à chaque fois tant que ça ne sera pas directement Mr le Maire qui lui demandera.

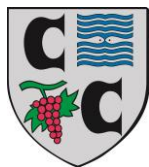
Mr VASSEUR, informe qu'une réunion sur le CNAS et le COS avec les agents sera faite pour que les agents l'utilisent plus. Et que Mr CHANTELOUP participera à l'assemblée générale du COS le 25 juin 2026.

- Cérémonie du 18 juin à 11h00
- 19 juin inauguration de la STEP
- Ecran géant au stade France/Norvège le 26 juin 2026 à partir de 19h30
- 20 juin Gala de danse Birette
- 28 juin fêtes des écoles à partir de 10h00
- Défilé du 14 juillet
- Prochains conseils : 27 juillet 18h30
14 septembre 18h30
12 octobre 18h30
16 novembre 18h30
14 décembre 18h30

Levée de séance 19h38.

Le Maire,
Alain POMA

La secrétaire,
Marie DUCOMBS



Mairie Châtillon-sur-cher
